

---

## Portrait du kolkhoze de L??pl?sis en Lettonie, reportage photo

### Description

*Reportage photo réalisé en août 2008.*

[Voir l'article correspondant au reportage photo](#)

---



1- L??pl?sis : Les ruines du château de l'Archevêque de Riga (photo Eric Le Bourhis, 2008)

Largement citée dans les chroniques de l'époque, la place-forte qui domine la Daugava est le lieu du combat décrit dans l'épopée entre L??pl?sis et le Chevalier Noir.



2- L??pl?sis : l'usine (photo Eric Le Bourhis, 2008)

L'ancienne usine créée dans les années 1960 pour la production de conserves et de jus a été transformée en brasserie dans les années 1990 pour la fabrication de la bière Lacplesis alus, activité alors nouvellement séparée de la firme agroalimentaire. L'usine a cessé son activité en juin 2008 depuis le transfert total de la production dans l'ouest du pays.



---

### 3- L??pl?sis : foyer pour jeunes travailleurs (photo Eric Le Bourhis, 2008)

Au bord de la Rumbi?a, ruisseau affluent du fleuve Daugava cité dans l'épopée se trouvent encore quelques pavillons en bois de l'ancien foyer d'hébergement des jeunes travailleurs, nouveaux employés du kolkhoze.



### 4- L??pl?sis : le centre de recherche agroalimentaire (photo Eric Le Bourhis, 2008)

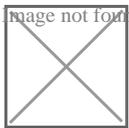
Le centre de recherche, aujourd'hui abandonné, a été créé dans les années 1980 sur les ruines d'une des granges de l'ancien château. En 1987, le kolkhoze est devenu une véritable firme agroalimentaire.



### 5- L??pl?sis : le dernier ensemble de logements collectifs (photo Eric Le Bourhis, 2008)

Le dernier ensemble de logements collectifs construit à L??pl?sis arbore un style rustique pseudo-régionaliste, caractéristique de la deuxième moitié des années 1980 en insérant sur deux constructions longilignes des éléments peu habituels dans la construction soviétique moderne tels que toits en pente et nombreux volumes et reliefs en briques.

Image not found or type unknown



[Retour en haut de page](#)

#### **date créée**

15/11/2008

#### **Champs de Méta**

**Auteur-article :** Eric LE BOURHIS